

**FONDS DE GARANTIE POUR LA CREATION,
LA REPRISE OU LE DEVELOPPEMENT D'ENTREPRISE
A L'INITIATIVE DES FEMMES (FGIF)**

CHECK-LIST
DEMANDE DE GARANTIE FGIF

Ministère de la parité
et de l'égalité professionnelle

Service des Droits des Femmes

Adresse postale :

8 av. de Ségur
75 350 PARIS 07 SP

Bureaux :

10 place des 5 Martyrs du Lycée Buffon
75 015 PARIS
Tél. : 01 40 56 60 00
Fax : 01 53 86 11 10

Gestionnaire :

France Active Garantie F.A.G. / F.G.I.F.
37, rue Bergère - 75 009 PARIS

Tél. : 01 53 24 26 45
Fax : 01 53 24 26 28

ETAT CIVIL DE LA CREATRICE

- Ressortissantes de l'Union Européenne, Principauté d'Andorre et Monaco, Algérie :
 - ⇒ Carte de séjour de ressortissant d'un état membre (photocopie).

- Ressortissantes d'un autre état
 - ⇒ Carte de résident ou de commerçant étranger (photocopie).

FORMATION ET EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

- Diplômes, formation et expérience acquises dans le domaine d'activité choisi pour la création ou la reprise de l'entreprise.

- Situation professionnelle précédent la création ou la reprise de l'entreprise, raisons du départ.

- Joindre un curriculum vitae.

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

- Nom de l'entreprise

- Adresse

- N° tel où l'on peut joindre la créatrice

- Activité détaillée

L'ENTREPRISE EST DEJA CONSTITUEE

- Fiche d'inscription au registre du Commerce ou des métiers
- S'assurer que l'entreprise n'est pas créée ou reprise depuis plus de 5 ans

L'ENTREPRISE EST EN COURS DE CONSTITUTION

- Forme juridique choisie
- Montant du capital
- Répartition du capital et noms des associés, fonctions dans l'entreprise
- Joindre les statuts
- La future créatrice doit être majoritaire en capital,
seule ou avec une autre femme
- Elle doit être gérante en titre **et en fait**

LOCAUX - MURS COMMERCIAUX

- L'entreprise achète les murs commerciaux
 - ⇒ Coût
- L'entreprise loue les murs commerciaux
 - ⇒ Loyer annuel
 - ⇒ Copie du bail commercial ou projet
 - ⇒ La durée du bail doit être au moins égale à celle du crédit sollicité.

LOCAUX - FONDS DE COMMERCE

- L'entreprise achète le fonds de commerce
⇒ Compromis signé

MATERIEL REPRIS

- Evaluation dans le prix du fonds de commerce

MATERIEL A ACQUERIR

- Factures ou devis
- Détail du financement

MOYENS HUMAINS

- Effectif total, y compris créatrice
- Statut - Temps plein ou temps partiel
- Eventuellement degré de parenté avec la créatrice
(profession du conjoint, fonctions éventuelles dans l'entreprise)

ACTIVITE PASSEE

- Bilans et comptes de résultats des 3 derniers exercices
si l'entreprise est constituée
- Bilans et comptes de résultats des 3 derniers exercices
s'il s'agit d'une reprise

NATURE DU PROJET

- Description précise du projet.
- Raisons du choix de l'activité et faisabilité du projet.
- Joindre un argumentaire ou une étude de marché.
- Préciser la réglementation liée à l'activité.

EN CAS DE REPRISE D'UNE SOCIETE EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

- Raisons de la liquidation.
- Évaluation du coût de la reprise et détail des éléments repris.

EN CAS DE FRANCHISE / CONCESSION

- Joindre une copie du contrat de franchise ou de concession
- Les franchises seront examinées au cas par cas (activité concernée, notoriété du franchiseur, conditions contenues dans le contrat).

AIDES FINANCIERES OU TECHNIQUE OBTENUES OU ESPEREES

- Date probable d'octroi des subventions.
- Aide technique éventuelle pour la constitution du projet.
- Suivi éventuel de l'activité (cabinet comptable, Boutique de Gestion...).

PLAN DE FINANCEMENT : BESOINS

- Détail des investissements et montants correspondants
- Stock et trésorerie de départ

PLAN DE FINANCEMENT : RESSOURCES

- Factures ou devis pour le matériel,
compromis pour l'achat du fonds de commerce, du droit au bail
- Détail des apports et origine
- Montant des subventions, origines et accords
- Détail des prêts et accords

OBJET DU FINANCEMENT

- Descriptif et répartition entre investissements
et besoin en fonds de roulement.
- Montant
- Durée
- Taux (avec et hors assurance)

(montant maximum du crédit éligible 38 112 euros, durée comprise entre 2 et 7 ans, avec une participation en risque à hauteur de 70 %)

AUTRE GARANTIE

- Toute garantie sur les biens professionnels nécessaires à l'exploitation, objet ou non du financement, peut être constituée.

NE SONT PAS ADMISES

- **Toute caution personnelle de la créatrice ou d'une tierce personne,**
- **Toute garantie concernant les biens personnels de la créatrice ou ceux d'une tierce personne, sans relation avec l'objet du financement, et ce sur la totalité du prêt éligible au FGIF (garanti ou non).**

AVIS ET ACCORD DE L'ÉTABLISSEMENT PRETEUR

- Accord de principe obligatoire et conditions éventuelles émises à l'octroi du crédit
- Nom de la personne en charge du dossier.
- Coordonnées de l'établissement prêteur.

- **Signature de la créatrice attestant de la sincérité et de l'exactitude des renseignements contenus dans le dossier**
- **Avis et signatures de la Chargée de mission et de la Déléguée Régionale**